

LA CLÉ

Les cahiers thématiques

NUMÉRO 2
●
SEPTEMBRE 2015

Accueillir et accompagner *tous les publics*

PRENDRE UN
NOUVEAU TOURNANT p.2

●
RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT
DES RÉSIDENTS p.4

●
ACCOMPAGNER
LES PERSONNES HÉBERGÉES p.8

●
TRAVAILLER
EN PARTENARIAT p.10

Face à la diversité et à la vulnérabilité croissantes des personnes accueillies, Adoma a renforcé et structuré ses actions pour accompagner socialement tous les publics.



Le nouveau visage d'Adoma

Depuis sa création en 1956, Adoma a vu ses missions évoluer pour devenir l'acteur incontournable de l'insertion par le logement. Premier opérateur du logement accompagné, Adoma, société d'économie mixte aujourd'hui redressée, poursuit son évolution. Elle est adossée depuis 2015 au groupe SNI (Société nationale immobilière), filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Dotée de moyens supplémentaires, Adoma pourra renforcer ses réponses concrètes aux besoins très sociaux de notre pays.

L'intervention d'Adoma dans le secteur du logement accompagné et de l'hébergement se caractérise par la mise en œuvre d'un accompagnement des publics couplée à sa mission de gestion locative. Historiquement centrée sur le logement des travailleurs immigrés, Adoma a aujourd'hui pour vocation l'insertion par le logement des publics précaires. L'entreprise propose plus de 70 000 solutions de logements et d'hébergement sur tout le territoire métropolitain adaptées aux besoins des personnes présentant des difficultés économiques ou d'insertion.

LE LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

La gestion locative sociale de proximité est connexe au fonctionnement des résidences sociales et des foyers de travailleurs migrants. Elle contribue à sécuriser le parcours résidentiel de la personne accueillie. Afin de garantir une offre de services répondant aux besoins de ses résidents, Adoma a construit avec le projet « un accompagnement pour tous », une politique de développement social permettant d'accompagner avec un programme spécifique les publics précaires.



ADOMA EN CHIFFRES (AU 31/12/2014)



Les financements

12,8 M€
pour l'hébergement
généraliste

73,8 M€
pour l'asile

4,7 M€
pour les pensions
de famille

4,6 M€
pour l'AGLS
(aide à la gestion
locative sociale)

1,6 M€
pour les actions
sociales dans les
FTM* et résidences
sociales



Les équipes mobilisées

900 personnes dont

➤ **650**
en charge de l'asile

➤ **150**
en charge de
l'hébergement
généraliste

➤ **100**
en charge
du social pour
le logement
accompagné

* Foyers de travailleurs migrants.

Cette politique permet une meilleure prise en compte des besoins des publics en intervenant :

- pour et avec les résidents : soutien au développement de leur projet de logement et d'insertion.
- avec les partenaires : connaissance réciproque pour mieux inscrire les structures et leurs bénéficiaires dans les dispositifs locaux de l'habitat et d'insertion par le logement (PDALHPD, schémas départementaux, diagnostics à 360°, etc.).

Ainsi, une filière sociale interne a été mise en place, en 2013, avec la création d'une nouvelle fonction opérationnelle : le responsable d'insertion sociale (RIS). Elle vient en soutien aux missions de gestion locative et sociale réalisées par les 420 responsables de résidences.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE SECTEUR DE L'HÉBERGEMENT

Forte de son savoir-faire et de ses capacités immobilières mobilisables, Adoma participe au renforcement de la prise en charge des demandeurs d'asile en répondant aux différents appels à projets pour l'ouverture de places supplémentaires et s'engage dans les différents plans nationaux (ou gouvernementaux) pour répondre à la crise des migrants.

L'hébergement des demandeurs d'asile s'effectue grâce à différents dispositifs qui assurent aux personnes un accompagnement global : CADA, AUDA et ATSA.

De l'abri immédiat à l'hébergement d'insertion, Adoma propose également des structures adaptées à des situations de grande exclusion :

- des centres d'hébergement d'urgence (CHU) ;
- des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;
- des centres d'hébergement de stabilisation (CHS).

Coupler hébergement et accompagnement individualisé répond au souci de garantir une équité de traitement et un niveau de prise en charge satisfaisant pour l'ensemble des personnes accueillies sur le territoire.



LES 3 CHANTIERS STRATÉGIQUES DU PROJET D'ENTREPRISE

1

Le développement optimisé de l'accueil de la demande d'asile : évolution constante, avec une augmentation de plus de 80 % depuis 2010, qui devra tenir compte de la réforme de l'asile votée en juillet 2015.

2

L'accompagnement des résidents âgés : un plan d'actions pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées migrantes.

3

Le renforcement de la gestion locative sociale dans les résidences : mise en place d'une veille auprès de tous les résidents.

La structuration de **la filière sociale**

**Bailleur très social
du secteur du logement
accompagné**, Adoma assure
les missions d'accueil, de
gestion, et l'accompagnement
des publics en difficulté.



⬇ **Les personnes en situation de grande exclusion et d'isolement** accueillies dans les pensions de famille bénéficient d'un accompagnement quotidien.



CHIFFRES

CLÉS (AU 31/12/2014)

12 000

hébergés



87 %



des résidences ont
développé des
actions adaptées à
leur public (accès
aux droits, parcours
santé, parcours
résidentiel, insertion
professionnelle, etc.)

30 000



interventions
sur
l'accompagnement
individuel

Face à la vulnérabilité grandissante des personnes accueillies et pour mieux accompagner ses résidents, Adoma s'est dotée d'une véritable stratégie d'accompagnement en renforçant ses moyens de proximité pour permettre « un accompagnement pour tous » et la définition d'un programme d'interventions.

UNE INGÉNIERIE SOCIALE RENFORCÉE

En 2013, Adoma s'est engagée dans la structuration d'une filière sociale interne qui a pour ambition de renforcer ses moyens de proximité, afin de permettre de mieux orienter et accompagner ses résidents.

L'objectif est de positionner des relais opérationnels auprès des responsables de résidence, afin d'apporter une meilleure réponse aux difficultés individuelles que peuvent rencontrer les résidents et une dynamique partenariale sur l'ensemble des résidences.

La création de postes de responsables d'insertion sociale

↻
Le projet social de chaque résidence est défini en partenariat avec les acteurs locaux et associatifs.



↻
L'accompagnement des résidents âgés (42 % de plus de 60 ans) est une priorité pour Adoma. En 2014, 63 % des résidences ont mis en place une action réservée aux personnes âgées.



(RIS) est venue parfaire la structuration de la filière sociale d'Adoma, qui se décline désormais avec une centaine de postes du siège (Direction de l'Ingénierie Sociale) jusqu'aux Établissements régionaux et Directions territoriales (Coordinateurs sociaux, responsables de développement social) qui s'ajoutent à la mission de veille et de gestion locative sociale des responsables de résidence.

« LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS »

Adoma a défini un programme d'interventions sociales à partir de diagnostics territoriaux pour engager un accompagnement ciblé pour ses trois grands types de publics : les personnes souvent vulnérables et souffrant d'isolement, les jeunes précaires et les familles monoparentales en difficulté d'insertion. Les actions d'accompagnement peuvent porter aussi bien sur la santé, le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement que sur

Suite p.6 ●●●



Questions à...

BENOÎT CALMELS,
 Délégué général de l'UNCCAS⁽¹⁾



Favoriser l'insertion des résidents

L'accord-cadre signé entre Adoma et l'UNCCAS a pour objet de renforcer leur collaboration, notamment dans les domaines de l'accès aux droits, de la prise en compte des personnes âgées et de l'insertion sociale.

1

Qu'est-ce qui a conduit à un accord avec Adoma ?

➤ L'action de nos 4 000 CCAS-CIAS couvre 70 % de la population. Les CCAS informent les personnes de leurs droits et les accompagnent au quotidien. Ils coordonnent aussi l'action d'autres acteurs sur la commune. Près de 2 000 CCAS gèrent des services d'aide à domicile pour personnes âgées. Le point de convergence entre l'UNCCAS et Adoma a donc émergé assez naturellement : renforcer l'accès aux droits des migrants âgés et lutter contre leur isolement.

2

Quelles sont les actions déployées dans le cadre de la convention ?

➤ Dans le 95, des projets d'accompagnement de résidents âgés associant les CCAS existaient déjà. La convention a permis d'innover via une expérimentation menée dans deux CCAS – Grenoble et Aubagne – autour d'un nouveau métier : celui de « coordinateur des parcours de vie ». Son rôle : veiller à la mise en œuvre du plan d'aide élaboré pour et avec la personne. Le but est d'aider les migrants à surmonter leurs difficultés quotidiennes et de conforter les échanges entre partenaires.

3

Quels sont les nouveaux enjeux et les nouvelles priorités des CCAS ?

➤ Principal enjeu : maintenir la qualité du service, voire parfois le service lui-même, dans un contexte de restriction budgétaire. Ce qui est évidemment une contrainte peut être aussi une belle opportunité de faire de l'action sociale autrement.

(1) : UNCCAS : Union nationale des centres communaux et intercommunaux d'action sociale.



LES CINQ AXES D'INTERVENTION (programme d'interventions socles)



●●● Suite de la p.5

l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle, pour les plus jeunes par exemple.

À l'échelle des résidences, des interventions sont également organisées avec des partenaires externes qui viennent compléter ces actions en assurant des missions de médiation santé ou en mobilisant le droit commun. Celles-ci sont organisées dans le cadre d'une ingénierie de projet réalisée en interne. Des financements sont mobilisés avec une inscription des résidences dans les programmes et appels à projets organisés par les partenaires.

Ces différentes interventions, internes et externes, viennent constituer un ensemble d'actions construites pour permettre une prise en charge individuelle ou collective des résidents.

Adoma est confrontée depuis plusieurs années à la problématique du vieillissement des travailleurs migrants.

UN PLAN D' ACTIONS EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ÂGÉS

Adoma est plus particulièrement confrontée depuis plusieurs années à la problématique du vieillissement des travailleurs migrants qui résident dans ses foyers et résidences sociales. 25 000 personnes ont 60 ans ou plus. Forte de la volonté d'améliorer l'accompagnement de ces personnes, Adoma a décidé de s'appuyer sur les expérimentations que ses équipes ont pu conduire localement. En partenariat avec les collectivités territoriales, un plan d'actions ambitieux en faveur des travailleurs migrants âgés a été conçu.

Les objectifs poursuivis sont :

- la mobilisation des principaux partenaires au niveau national : la CNAV, l'UNCCAS, les PFP, la DAAEN ;
- le développement des actions de médiation santé, sociale, gérontologique, pour lever les freins à la mise en place des plans d'aide ;
- la réalisation d'actions innovantes d'aide à domicile : centralisation des aides, coordinations d'acteurs et des actions passerelles.

Des actions de médiation santé sociale, financées par des crédits nationaux et européens, sont ainsi conduites sur 234 sites et mobilisent 40 professionnels partenaires spécialisés. ●



Témoignage

ANNE-SOPHIE MOUILLE,
directrice de l'ingénierie sociale

« L'accompagnement des résidents est l'affaire de tous »

« En 2011, la Direction de l'ingénierie sociale a été créée avec pour objectif de structurer les missions sociales d'Adoma, afin de proposer aux résidents et aux hébergés (demandeurs d'asile et personnes sans domicile) un accompagnement social global développé au cas par cas.

Cet accompagnement est réalisé par des équipes internes et par des partenaires spécialisés dans le domaine de l'insertion. Ainsi, un maillage cohérent est organisé dans les résidences d'Adoma. Plusieurs niveaux d'intervention constituent cet accompagnement, modulés en fonction des besoins des publics.

Pour le logement accompagné, c'est une centaine de personnes qui œuvrent au quotidien au sein de la filière sociale dans les résidences, les pensions de famille. Près de 50 % des postes sont des postes de responsables d'insertion sociale. Ils sont chargés de l'accompagnement des résidents, c'est-à-dire qu'ils sont des facilitateurs.

Il s'agit, par exemple, pour la majorité des publics accueillis de travailler sur la prévention santé avec des actions collectives, des bilans de santé ou des ateliers équilibre ; pour les jeunes et les familles monoparentales, de travailler avec eux sur le parcours logement avec des ateliers logement ou

permettre d'identifier les ménages dits « prêts au relogement ».

C'est dans ce cadre que des conventions nationales ont été conclues avec des grands acteurs de l'insertion : UNCCAS, CNAV.

Des outils ont été mis en place pour suivre l'activité et rendre compte de nos actions, notamment auprès des financeurs. Afin de professionnaliser la filière, nous travaillons actuellement sur le développement d'un système d'information dénommé FLORA – Favoriser le Lien et l'Orientation des Résidents et leur Accompagnement. Ainsi, grâce à cette nouvelle application développée en interne, nous saurons plus facilement identifier et valoriser l'ensemble des actions déployées par les responsables de résidence, les responsables d'insertion sociale et les responsables de développement social. L'accompagnement des résidents est l'affaire de tous.

La place des partenaires est essentielle.

Environ 600 professionnels issus du travail social œuvrent auprès des hébergés selon les orientations du projet d'établissement. Cependant, là aussi, il ne s'agit pas de tout faire en interne mais, selon le cahier des charges de la mission, des centres de santé, des centres de loisirs, des centres de formation sont mobilisés pour aider les hébergés dans leur insertion.

Tous ces projets sont développés dans le cadre d'une ingénierie de projets et nécessitent, dans la plupart des cas, la mobilisation de financements. Qu'il s'agisse de financements européens tels que le FAMI (Fonds asile, migration et intervention), de financements nationaux – préfecture et DDCCS ou DAAEN et Cilpi –, de financements locaux – ARS, CARSAT, crédits politiques de la ville –, l'expertise d'Adoma est reconnue dans le montage de projets de développement social.

Le véritable défi est à présent de maintenir, sinon de mobiliser, d'autres financements ou d'autres solutions alternatives, tels que le bénévolat, pour être à la hauteur de nos ambitions et permettre la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'ingénierie sociale. » ●



☞ L'accompagnement des familles monoparentales porte sur le logement avant tout.



L'accompagnement au sein des structures d'hébergement

Dans le cadre de sa mission d'hébergement, Adoma assure un accompagnement social global des personnes accueillies, qu'elles soient demandeurs d'asile ou sans domicile.



📍 Si le demandeur obtient son statut de réfugié, les intervenants sociaux s'occupent également de son logement et de son insertion. **Ici, une famille relogée dans la résidence sociale « Mâcon » à Strasbourg (67).**

DES ÉQUIPES MOBILISÉES POUR LES DEMANDEURS D'ASILE

Premier opérateur national pour l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile, Adoma gère plus de 11 500 places pour demandeurs d'asile. Les structures assurent l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile pendant la durée d'instruction de leur dossier. L'objectif est de favoriser l'insertion du demandeur dès qu'il bénéficie d'une protection accordée par la France. Le candidat à l'asile demande une protection internationale, il a fui son pays à la suite de persécutions ou par crainte d'en subir.

Des équipes de professionnels qualifiés en travail social apportent au demandeur d'asile toutes les informations utiles sur la procédure de demande d'asile en France. Elles l'aident pour l'élaboration de son dossier de demande d'asile. Elles assurent également le suivi sanitaire des personnes accueillies avec, le cas échéant, l'appui d'intervenants extérieurs.

L'objectif est de favoriser l'insertion du demandeur d'asile dès qu'il bénéficie d'une protection.

Les collaborateurs mettent en œuvre des activités socioculturelles existantes ou à proximité : centre de loisirs pour les enfants, club de sport, musique... Ils facilitent la connaissance et la compréhension de la vie en France. Une aide aux familles est également apportée pour les démarches liées à la scolarisation obligatoire des enfants entre 6 et 16 ans.

Enfin, toutes les mesures sont prises pour organiser l'accompagnement social nécessaire pour l'insertion des personnes sous protection de la France (ouverture de droits, accès au logement, emploi, etc.). Une information sur les possibilités d'aide au retour volontaire dans le pays d'origine pour les personnes ayant eu un

rejet de leur demande est également proposée de manière systématique. Les actions menées s'inscrivent dans un travail en réseau avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels, locaux et nationaux.

PLUS DE 1 000 PLACES EN HÉBERGEMENT GÉNÉRALISTE

L'accueil en hébergement temporaire est destiné aux personnes sans domicile, en situation de précarité, en rupture de logement et connaissant de graves difficultés sociales. Adoma propose aujourd'hui plus de 1 000 places au sein de différentes structures (CHRS, CHS, CHU).

Les dispositifs permettent à des personnes plus ou moins proches de l'insertion de se poser et de construire un projet personnalisé selon leur rythme. Ils répondent aux besoins locaux des partenaires via les SIAO qui centralisent l'ensemble des demandes d'hébergement et l'offre de places disponibles permettant de répondre aux besoins. ●



↑ **Centre d'accueil et de stabilisation** « Village de l'espoir » à Ivry (94). L'accompagnement s'adresse aux personnes sans domicile et en grande précarité.

La réforme de l'asile prévoit le développement de capacités de centres d'accueil de demandeurs d'asile. L'objectif serait de 5 000 places supplémentaires.



L'interview

NATHALIE BURGER

Directrice adjointe Établissement Nord-Est



Structurer une approche commune

L'accompagnement est-il de même nature pour les missions de logement et d'hébergement ?

➤ La mission d'accompagnement social global, réalisée par un intervenant social référent et fondée sur un engagement contractuel portant sur l'hébergement, se distingue de celle de gestion locative sociale portée par les responsables de résidence et les responsables insertion sociale assurant un rôle de médiation vers des services extérieurs, sans caractère obligatoire pour le résident. Cette différence de nature se retrouve dans les moyens alloués, en termes d'encadrement.

Pour autant, l'objectif est le même : contribuer à réduire – si ce n'est résoudre – les difficultés que rencontre la personne ; et la démarche est commune : l'accompagnement repose sur une évaluation sociale partagée et requiert l'adhésion du bénéficiaire. De ce point de vue, bien des méthodes et bonnes pratiques peuvent être échangées entre les équipes des différentes activités.

Les besoins d'accompagnement sont-ils les mêmes ?

➤ La mise en œuvre des parcours résidentiels de l'hébergement vers le logement a mis en évidence une convergence des besoins d'accompagnement autour des thématiques reprises dans le programme d'interventions socles. Finalement, les besoins varient davantage en fonction des profils des publics et de leur évolution qu'en fonction de la structure qui les accueille.

Y a-t-il une mutualisation des financements ?

➤ En matière de financements, l'analyse est plus complexe puisqu'ils sont précisément affectés aux structures plus qu'aux personnes. Une analyse exhaustive nécessiterait de considérer l'ensemble des ressources existantes, parfois un empiement de dispositifs de droit commun, pas toujours faciles à mobiliser au profit des résidents et bien souvent inaccessibles aux hébergés. C'est là que la mutualisation peut et doit prévaloir : dans la construction d'un réseau qui permette aux équipes de recourir à des compétences appropriées. Des projets transversaux peuvent ainsi être développés, indifféremment du statut des bénéficiaires. Tel est notamment le cas dans les champs de la santé et de l'insertion professionnelle, deux secteurs qui font appel à des qualifications professionnelles plus spécifiques, où quelques expériences de mutualisation ont cours. L'enjeu est de structurer cette approche commune, aujourd'hui issue d'initiatives individuelles, pour renforcer notre offre d'accompagnement (voir schéma page 6).



L'ACCUEIL DE RESSORTISSANTS SYRIENS

À la suite de l'appel lancé par l'ONU pour accueillir des réfugiés syriens en situation de vulnérabilité, 18 pays ont répondu positivement, dont la France pour un volume de 500 personnes en 2014.

Forte de son savoir-faire, Adoma a été sollicitée pour mobiliser des capacités de relogement et assurer un accompagnement des ménages. Un protocole d'accord entre le ministère de l'Intérieur (DGEF) et Adoma a été signé le 20 juin 2014.

Six lieux d'accueil ont pu être retenus en 2014. 33 familles, représentant un total de 180 personnes, ont ainsi été prises en charge en 2014.

En 2015, la mobilisation d'Adoma se poursuit pour permettre d'accueillir de nouveaux réfugiés syriens dans ce cadre. Plus largement, les différents conflits au Moyen-Orient et l'exode qui s'en est suivi ont conduit Adoma à héberger des migrants en provenance des pays du Machrek et de la Corne de l'Afrique.

Glossaire accompagnement social

ARS : Agence régionale de santé

ATSA : accueil temporaire Service de l'asile

AUDA : accueil d'urgence des demandeurs d'asile

CADA : centre d'accueil de demandeurs d'asile

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : centre communal d'action sociale

CIAS : centre intercommunal d'action sociale

CILPI : Commission interministérielle pour le logement des populations immigrées

CNAV : Caisse nationale d'assurance vieillesse

DAEN : Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité

DGEF : Direction générale des étrangers en France

FAMI : Fonds asile, migration et intégration

LADOM : L'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité

FPF : Les petits frères des Pauvres

SIAO : Service intégré de l'accueil et de l'orientation



📌 Ces dernières années, l'accueil croissant de familles monoparentales a nécessité un suivi adapté.

Fluidifier le parcours rési

Le parcours résidentiel consiste à accompagner les résidents tout au long de leur séjour en logement-foyer en leur proposant des logements adaptés à leur situation (revenus, composition du ménage). Adoma s'efforce ainsi de favoriser l'accès à un logement social pérenne. Pour cela, elle mobilise les différents acteurs du logement.

Adoma s'inscrit dans une dynamique de coopération avec les acteurs du logement pour fluidifier les parcours résidentiels.

De l'hébergement au logement, Adoma a renforcé sa politique grâce à la mise en place de l'outil de demande de logement en ligne. Cela permet notamment d'assurer pour les résidents isolés hébergés ayant obtenu une protection d'aller vers le logement accompagné (résidences sociales et foyers).

DES LOGEMENTS PASSERELLES

Des actions sont engagées au sein du groupe SNI et également d'autres bailleurs sociaux pour reloger les ménages en insertion. Les résidences sociales ont pour objectif d'être des logements passe-relles. À ce titre, Adoma mobilise des outils tels que les systèmes intégrés de l'accueil et de l'orientation (SIAO), SYPLO (Système priorité logement) des préfectures... La mise en synergie avec les sociétés du groupe SNI doit aboutir à la



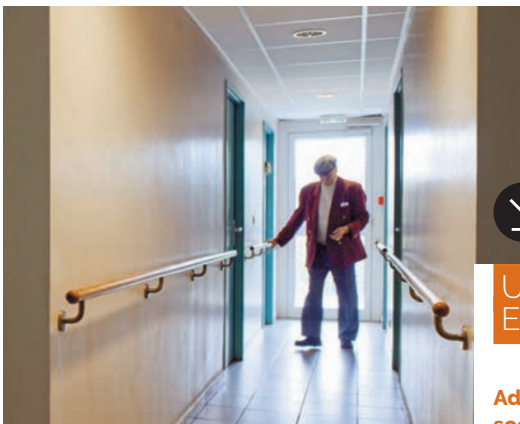
🕒 **L'installation** dans le logement des publics en difficulté fait partie des missions d'Adoma.

Nos partenaires ont l'occasion d'échanger avec les résidents.

Ici, lors de l'inauguration de la résidence sociale « Édouard Vaillant » à Villeurbanne, avec Annick Guinot, conseillère générale en charge de l'action sociale. ⬇



dentiel

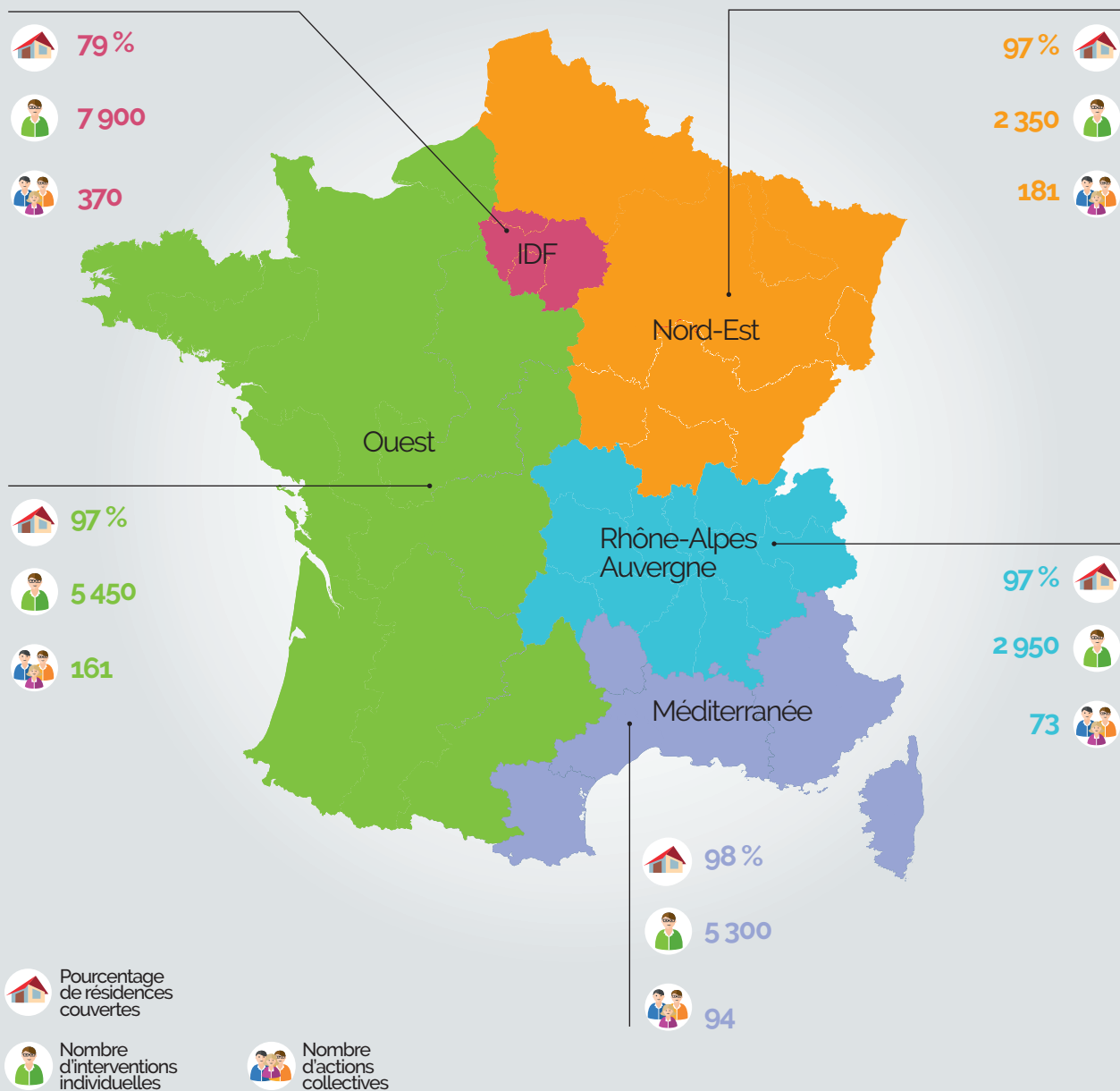


UNE MISSION DE VEILLE, D'ALERTE ET DE SUIVI DES RÉSIDENTS

Adoma a renforcé ses missions de gestion locative sociale avec une mobilisation des responsables de résidence sur la veille, l'alerte et le suivi des résidents. L'objectif est d'orienter les résidents en fonction des besoins. À cet effet, une fiche de veille et d'alerte a été conçue, afin de mettre en place un accompagnement adapté pour le résident face aux difficultés rencontrées.

conclusion d'un accord-cadre, pour acter des modalités de coopération, à l'instar des conventions signées en 2012 avec EFIDIS et, en 2013, avec OSICA. ●

L'accompagnement social d'Adoma au cœur des territoires (À FIN JUIN 2015)



LA CLÉ / Les cahiers thématiques – **Directeur de la publication** : Jean-Paul Clément, directeur général – **Rédacteurs** : Anne-Sophie Mouillé, Laurence Rozec, Nathalie Burger – **Contact** : tél. 01 40 61 44 49 – **Conception** : UNÉDITE – **Impression** : imprimerie Baylon Villard – **Crédits photos** : Adoma, David Richard, Tim Platt, Vincent Arbelet, Yohanne Lamoulère, Sylvie Dupic, Nathalie Roux, Valérie Gaillard, Thierry Mamberti, Fabien de Chavanes, Didier Gauducheau – **Tirage** : 5 000 ex. – **ISSN** : 2258 - 143X – **Adoma** : 42, rue Cambronne 75740 Paris Cedex 15.
www.adoma.fr